

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 20 juin 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 juin 2014, à 20 h 30, sous la présidence de M. Bernard HANSON, Maire.

Étaient présents : MM. Christian MIGNARD, Jacky GALLOIS, Adjoint. M. Jérôme DURET, Mme Annie FEVRIER, M. Yves SEBILLOTTE, Mme Blandine MIAS, M. Jean-Claude BOULAY, Mme Ginette KOMAI, M. Hervé BRODIER, Mme Dorothée FERCOQ.

Assistait également à la réunion : Mme Sabine DEGUIN (Secrétaire de Mairie).

En exercice : 11

Présents : 11

Exprimés : 11

Une secrétaire de séance a été désignée : Mme Blandine MIAS.

Après avoir ouvert la séance, M. le Maire informe l'Assemblée qu'elle devra nommer le délégué et les suppléants pour les élections sénatoriales puis que la séance de Conseil Municipal débutera à 21 h 30.

I – ELECTIONS SENATORIALES DU 28 SEPTEMBRE 2014 - DESIGNATION DU DELEGUE ET DES SUPPLEANTS 014

En vue des élections sénatoriales, qui se dérouleront le dimanche 28 septembre 2014, le Conseil Municipal est appelé à désigner 1 délégué et 3 suppléants.

L'élection de ce délégué et ces suppléants s'est faite à bulletin secret et sans débat.

- élection du délégué :

A été élu délégué, à l'unanimité, au premier tour :

- M. Bernard HANSON

- élection des suppléants :

Ont été élus suppléants, à l'unanimité, au premier tour :

- M. Christian MIGNARD,
- M. Jacky GALLOIS,
- Mme Ginette KOMAI.

A 21 h 30, la séance de Conseil Municipal se poursuit.

II – APPROBATION COMPTE RENDU SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2014

Le compte rendu de la séance du 20 mai dernier est approuvé par le Conseil Municipal.

III – TOURISME – PRÉSENTATION D'UN PROJET D'INSTALLATION D'UNE PENICHE HOTEL RESTAURANT (MONSIEUR FRANÇOIS MAILLET)

M. le Maire a invité M. MAILLET pour présenter son projet d'installation d'une péniche hôtel restaurant aux Granges-Sous-Grignon (ce projet a été repoussé suite à un problème administratif). La parole est donnée à M. MAILLET.

M. MAILLET souhaite installer une péniche d'hôtes sur le modèle des chambres d'hôtes (piscine et restauration à base des produits de l'Auxois) et ouvrir son activité le plus tôt possible (août ou septembre 2014), sous réserve de la mise en place d'équipements électriques et eau potable, actuellement à l'étude.

IV – DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Créée en 2001, par le ministère délégué aux Anciens combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense.

Du fait du renouvellement des conseils municipaux, la Délégation à l'Information et à la communication de Défense, qui dépend du Ministère de la Défense, nous demande de désigner un nouveau correspondant Défense au sein de la commune.

Ce dernier a vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense et les questions qui y sont relatives. Ainsi, il est destinataire d'une information régulière et est susceptible de s'impliquer dans la nouvelle réserve citoyenne et de s'occuper du recensement.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

NOMME comme correspondant Défense pour la Commune de GRIGNON :

- M. Bernard HANSON.

V – PRESENTATION EOLIEN DU 23 JUIN 2014

M. le Maire fait un tour de table afin de savoir qui sera présent à cette réunion.
Trois sociétés seront entendues à tour de rôle dans le but de lancer un projet de développement éolien sur le territoire communal : affaire à suivre, en partenariat avec le SICECO.

VI – REMBOURSEMENT TRAVAUX DE RACCORDEMENT AU RESEAU DES EAUX USEES COMMUNALES (PROPRIETE DE M. JEROME DURET)

M. le Maire fait part à l'Assemblée que M. Jérôme DURET souhaite effectuer les travaux de raccordement au réseau des eaux usées de sa propriété située au 2 rue du Menoy.

Conformément au règlement du Service d'Assainissement de la Commune, M. DURET doit prendre à sa charge la partie de travaux à effectuer sur la partie communale.

L'estimation de ces travaux faite par la SARL Jean Baptiste BONADEI - 5 rue du Bailly à DIJON (21000) s'élève à un montant de 2 140 € HT soit 2 568 € TTC. Ces travaux seront réglés par la Commune de GRIGNON à l'entreprise BONADEI et en contrepartie un titre de recette sera établi au nom de M. DURET pour la demande de remboursement.

M. DURET ne prend pas part au vote et quitte l'Assemblée au moment du vote.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

DONNE son accord pour :

- la réalisation de ces travaux de raccordement,
- le paiement par la Commune à l'entreprise BONADEI,
- la demande de remboursement par M. DURET.

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents (administratifs, financiers ou techniques) se rapportant à cette opération et le charge d'effectuer toute démarche pour encaisser cette recette au budget communal.

VII – TRAVAUX A LA CHAPELLE DE LA VIERGE A L'EGLISE (LES DEUX ST JEAN)

M. le Maire demande au Conseil Municipal de statuer sur la réalisation des travaux de rénovation dans la Chapelle de la Vierge de l'Eglise des Deux St Jean de GRIGNON.

L'estimation de ces travaux faite par la S.A.R.L. Pierre MASSE d'EPOISSES (23 route d'Avallon - 21460) s'élève à un montant estimatif de 3 310 € HT soit 3 972 € TTC.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de réaliser les travaux de rénovation dans la Chapelle de la Vierge de l'Eglise des Deux St Jean de GRIGNON, pour un montant de 3 310 € HT soit 3 972 € TTC.

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents (administratifs, financiers ou techniques) se rapportant à cette opération et le charge d'effectuer toute démarche pour encaisser cette recette au budget communal.

VIII – CARRIERE DE GRIGNON

M. le Maire informe l'Assemblée qu'il s'est rendu avec M. MIGNARD – 1^{er} Adjoint à une commission pour finaliser la prolongation de la location de la carrière par la Société ROSA, à la Préfecture de DIJON. Les points importants de la délibération 44-2014 du 20 mai dernier ont été rappelés :

... « **AUTORISE** M. le Maire à demander à la société ROSA de procéder, à ses frais :

- à l'entretien régulier et annuel de la route entre la carrière et l'étang communal,
- à la réfection totale **par bi-couche** de cette même voie.

DIT que ces travaux de réfection totale bi-couche seront engagés dès que l'exploitation du gisement sera arrivée à son terme, à savoir fin 2016 »...

IX – DEMANDE DE SUBVENTION DE LA SOCIETE DE CHASSE DE GRIGNON

En préambule, Monsieur le Maire fait part d'un don de 50 € pour les œuvres communales (remerciements faits).

M. le Maire informe l'Assemblée :

- que la Société de Chasse de GRIGNON sollicite une subvention de 300 €, pour acheter du concassé,
- que cette association entretient le site environnant,

- qu'il reste 310 € de disponible, suite aux attributions de subventions aux associations, par le Conseil Municipal du 11 mars 2014.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 200 € (deux cents euros) à la Société de Chasse.

X – PROGRAMME ET MENU DU 14 JUILLET

M. le Maire remettra des médailles aux nouveaux majeurs sous réserve de leur accord et de leur présence à cette fête.
Le coupon réponse de participation au buffet est à retourner à la Mairie ou dans la boîte aux lettres de M. le Maire avant le : 5 JUILLET 2014 au plus tard avec règlement.

Programme :

- 11 H 30 :** cérémonie à la Plaque Commémorative aux Granges (remise de médailles de la République + dépôt de gerbe),
12 H 00 : apéritif, offert par la Municipalité, dans le jardin communal,
13 H 00 : buffet froid (ouvert à tous et servi par les élus) servi salle Marius Sebillotte,
Dès 16 H : kermesse dans le jardin public,
buffet et buvette, animations diverses et feu d'artifice.

Un colis sera distribué aux aînés le dimanche 13 au matin par Mme MIAS et M. DURET à GRIGNON et par Mme FERCOQ et MM. BRODIER et HANSON aux Granges.

XI – QUESTIONS DIVERSES

1) Rue Franche : travaux mur de soutènement (début fin juin).

M. le Maire rappelle ces travaux qui consistent :

- création d'un contrefort dans la propriété de M. et Mme DENIS,
- reprise totale du mur de soutènement de la route avec déplacement de la conduite d'eau potable au 14 rue Franche.

La rue sera barrée pendant environ 50 jours.

Ces travaux sont financés à 100 % par le Conseil Général, en charge également de la rédaction de l'arrêté municipal.

2) Rapport qualité de l'eau potable

Il est transmis à chaque élu et est affiché sur le panneau extérieur de la Mairie.

3) Château d'Orain.

Un questionnaire (pour 2 votants) sera distribué avec le bulletin municipal afin de recueillir l'opinion de la population.

Rappel du projet (voir le détail dans le bulletin municipal de juin) :

- délocaliser la Mairie de Grignon dans la salle Marius Sebillotte,
- créer un espace de rencontre et loisirs (propriété communale du Château d'Orain),
- transformation de la Mairie actuelle en un petit logement communal.

Si le NON est majoritaire : le projet ne se fera pas.

Si le OUI est majoritaire : l'opération sera lancée.

4) SIRTAVA.

Prochaine réunion : 24 juin à 18 h à MONTBARD.

5) Compagnie Pangolins Malins.

Elle propose un festival sur 3 jours (coût : 200 €), entre le 4 et le 10 août 2014.

Le Conseil Municipal pense que c'est juste pour faire la publicité pour cet événement et propose de remettre ce projet à 2015.

6) Réunion école maternelle La Fontaine.

Mme FERCOQ - Conseillère Municipale chargée des affaires scolaires, fait un bilan et annonce que l'école comptabilisera 40 élèves à la rentrée (pas de fermeture de classe).

7) Prochaine réunion de Conseil Municipal.

M. le Maire informe les élus qu'elle aura lieu mardi 29 juillet – salle Poilevey-Rousseau (pas de réunion en août sauf urgence).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.

Le Rapporteur :
Mme Blandine MIAS